

Dossier N° PC0774422400007

Déposé le : **19/08/2024**
Demandeur : Monsieur BAZOUGE Pierre-François et Madame GUYOT Laura

Pour : Création d'une extension sur le bâti existant
Adresse des travaux : 5 Ter rue de Montmélian 77210 SAMOREAU

ARRETE

Refusant une Autorisation de Travaux au nom de la commune de SAMOREAU

Le Maire de Samoreau,

- Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée,
- Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19-26 et R123-1 à R123-21
- Vu l'avis défavorable de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau en date du 11 octobre 2024

Considérant que les données utilisées pour la note de calcul ne correspondent pas aux valeurs valables sur la CAPF, permettant le bon dimensionnement de l'ouvrage

Considérant que le temps de vidange n'a pas été estimé,

Considérant que l'emplacement des ouvrages d'infiltration des eaux pluviales ne permettent pas de respecter une distancer minimum de 5 mètres vis-à-vis des limites séparatives parcellaires et de tout bâti.



ARRETE

Article Unique

L'autorisation de travaux est **REFUSEE**.

Les travaux écrits dans la demande d'autorisation de travaux susvisée ne peuvent être entrepris.

SAMOREAU, le 21/10/2024


Pascal GOUHOURY
Maire


M. David POTTIER
1er Adjoint au Maire
Administration Générale
Travaux - Urbanisme